

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 50 (2002)

**Artikel:** La fontaine de l'escalade  
**Autor:** Chollet, Nathalie  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728150>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le Genevois comme le touriste déambulent régulièrement devant la fontaine située au bas de la rue de la Cité, lieu de circulation par excellence, à l'entrée des Rues-Basses. Même si nombreux sont ceux qui s'arrêtent et se reposent un instant sur les marches de l'escalier au pied du monument, combien d'entre eux lèvent-ils les yeux et observent-ils ce témoignage du passé? En fait, on ignore souvent qu'une fontaine à Genève commémore l'épisode historique de l'Escalade. Les historiens ne se sont pas penchés sur ce monument et, par conséquent, aucune recherche de fond n'en retrace l'histoire, ni ne l'analyse<sup>1</sup>. Le présent article souhaite combler cette lacune et valoriser une œuvre qui mérite sa place dans l'histoire de l'art locale.

### Le projet

Les démarches en vue des travaux de nivellement et d'aménagement des Rues-Basses et de l'ouverture de la rue de la Monnaie débutent en 1853. Il en découle la nécessité de supprimer la petite fontaine qui se trouve à l'intersection de la rue de la Cité et de la rue des Allemands, actuelle rue de la Confédération<sup>2</sup>. Lors de sa séance du 22 août 1853, le Conseil administratif décide d'examiner de quelle façon cette fontaine pourrait être remplacée. Érigée en 1841 par l'architecte Alexandre-Adrien Krieg (1814 – après 1871), elle a la forme d'une vasque ovale à moulures qui laisse s'écouler des filets d'eau à sa base et est couronnée d'un petit jet d'eau, comme l'illustre le tableau du peintre François Diday (1802-1877), représentant un combat qui s'y déroula le 7 octobre 1846 (fig. 1)<sup>3</sup>. En 1854, finalement, le bassin de la fontaine de A. Krieg est déplacé et réutilisé pour la fontaine de la rue du Puits-Saint-Pierre qui est alors ornée d'une colonne.

De passage à Genève en septembre de la même année, le sculpteur munichoïse Johannes Leeb (1790-1863) offre au Conseil administratif de se charger de l'exécution d'une fontaine pour le bas de la rue de la Cité. Cependant, le projet que J. Leeb présente est considéré comme trop onéreux et le Conseil administratif le prie de «se borner à un sujet plus simple et mieux approprié à une fontaine de service<sup>4</sup>». Dans une lettre au sculpteur datée du 15 septembre 1854, le représentant du Conseil administratif l'informe que celui-ci a «examiné [son] projet de fontaine pour le bas de la Cité. Il désirerait vivement pouvoir adopter vos vues et faire par vous une œuvre qui vous fit honneur aussi bien qu'à la Ville; mais la somme mise à la disposition du Conseil pour cet objet ne lui permet pas de suivre son désir. Il me charge donc de vous dire qu'il s'en remet complètement à votre bon goût pour exécuter un dessin de fontaine que vous puissiez nous soumettre et nous exécuter, rendue posée pour le prix de dix mille francs de France<sup>5</sup>.» Il semble que l'iconographie de la fontaine ne soit pas encore définie à ce moment.

Le 12 décembre 1854, J. Leeb envoie de Munich au Conseil administratif un dessin de fontaine pour le bas de la Cité (fig. 2)<sup>6</sup>; la lettre jointe indique qu'elle «serait ornée de bas-reliefs rappelant divers faits relatifs à l'histoire de l'Escalade de 1602». Ce projet est accompagné d'un second dessin illustrant une fontaine monumentale pour une grande

1. De courtes notices apparaissent dans BARBEY *et alii* 1984, p. 328; BRULHART/DEUBERPAULI 1993, p. 42; BRULHART 1996, pp. 50-51 et pp. 83-84; FERRIER 1943; LAPAIRE 1979, p. 111; LAPAIRE 1981, p. 105; LE ROY (s.d.).

2. Cette petite place triangulaire s'est longtemps appelée place Notre-Dame, du nom de la chapelle Notre-Dame-du-Pont-du-Rhône qui s'y dressait jusqu'à la Réforme (voir BLONDEL 1944, p. 46). Les Rues-Basses Dessous et Dessus dites des Allemands prennent, après la Première Guerre mondiale, en 1919, le nom de rue de la Confédération.

3. Il semble que l'implantation d'une fontaine à cet endroit soit ancienne. Celle de A. Krieg succédait à une fontaine érigée à la suite d'un concours lancé en août 1832, remplaçant elle-même un bassin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

4. Séance du 4 septembre 1854 (CA *Séances* 1854): la dénomination «fontaine de service» semble désigner une fontaine utilitaire fournissant en eau les habitants du quartier, tant pour leurs besoins quotidiens que pour faire office de réserve en cas d'incendie.

5. Lettre du Conseil administratif, adressée à J. Leeb, en date du 15 septembre 1854 (CA *Lettres* 15)

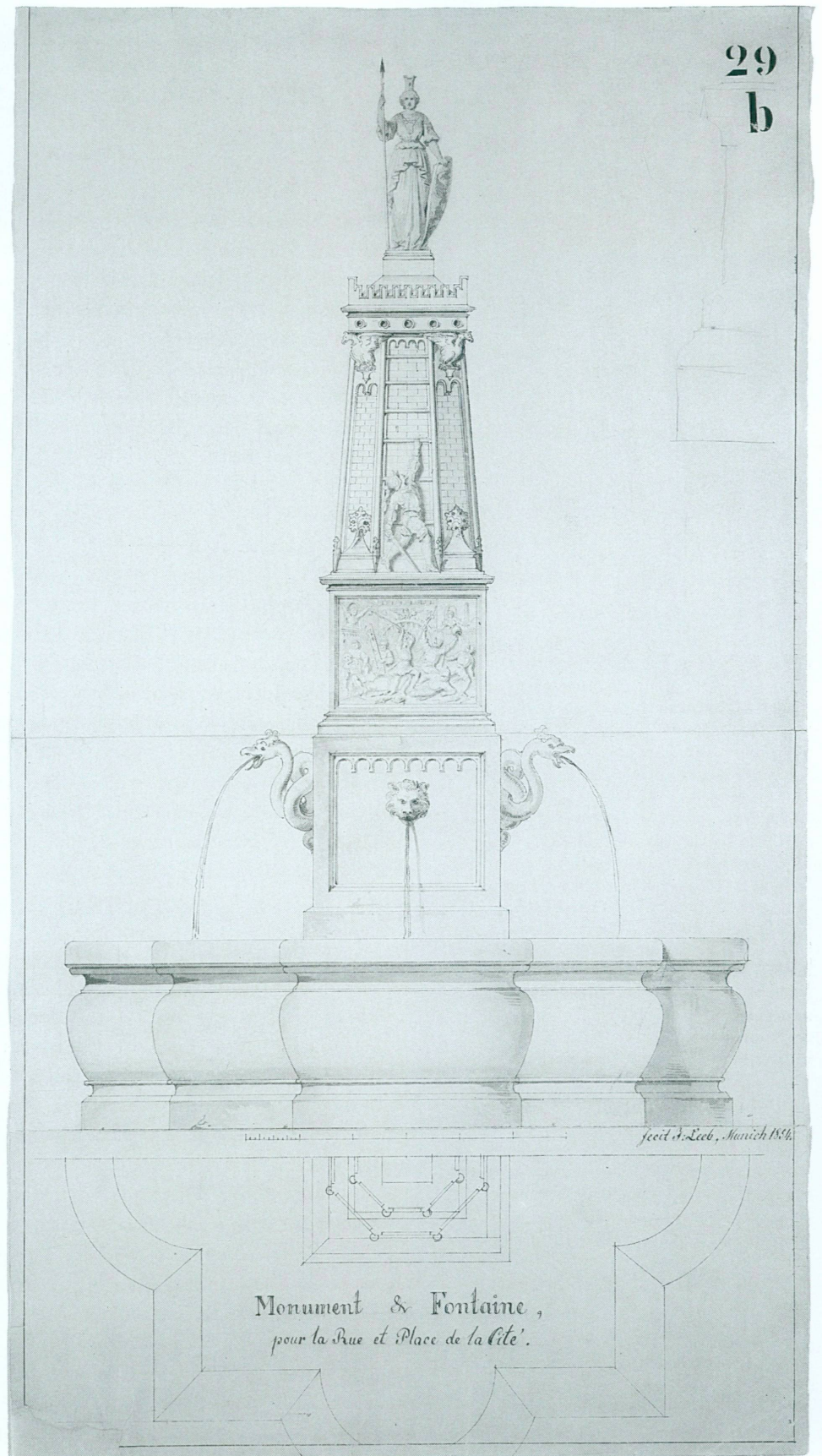
6. Il doit s'agir du dessin conservé aux Archives de la Ville de Genève, dépôt Le Corbusier, inv. 29 b. Ce dessin est signé et daté: «fecit J. Leeb, Munich 1854.» et porte le titre: «Monument & Fontaine / pour la Rue et Place de la Cité.»





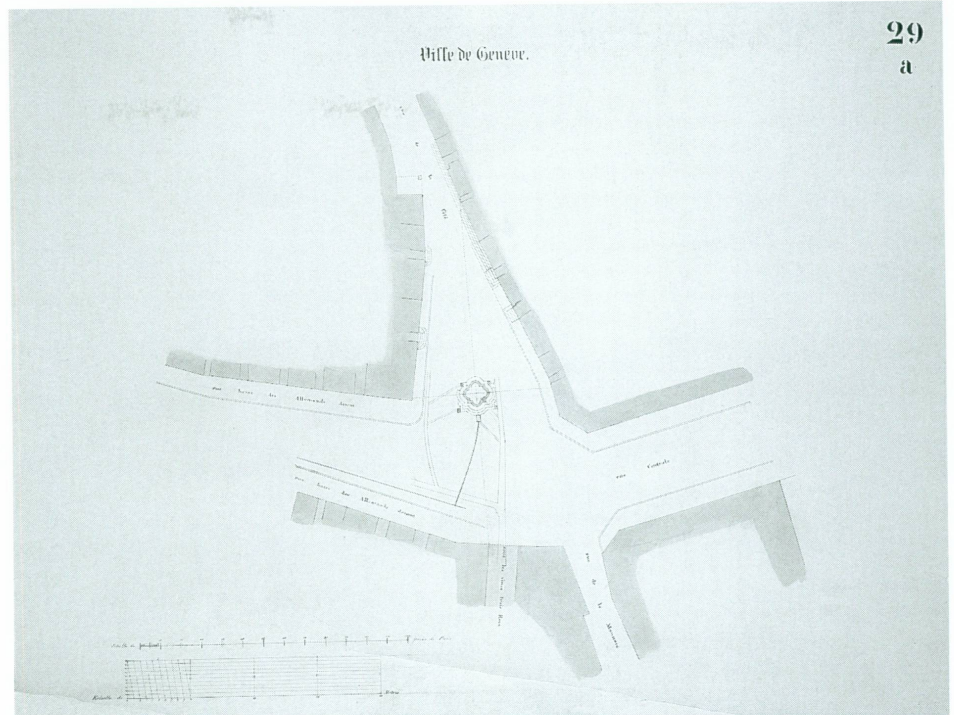
1. Jean-Louis Richter (1766-1851) | *Tabatière émaillée avec scène représentant un « Épisode de la journée du 7 octobre 1846 », d'après un tableau de François Diday (1802-1877), vers 1850* | Argent gravé, guilloché, émail peint, 8,6 × 5,75 × 1,85 cm ; émail : 3,65 × 5,4 cm (MHE, inv. E 191) | Sur la partie droite de l'image, on remarque la fontaine d'Alexandre Krieg.

2. Johannes Leeb (1790-1863) | *Monument & Fontaine, pour la Rue et Place de la Cité, 1854* | Mine de plomb, encre, lavis sur papier, 67,4 × 37,3 cm (Archives de la Ville de Genève, inv. 29 b)





3. Johannes Leeb (1790-1863) | *Plan de situation de la fontaine de l'Escalade, avec schéma des adductions d'eau, 1854* | Mine de plomb, encre, aquarelle et lavis, 47,7 × 61,7 cm (Archives de la Ville de Genève, inv. 29a)



29  
a

place<sup>7</sup> qui coûterait Fr. 60 000.– à la Ville de Genève; dans le cas où J. Leeb recevrait une telle commande, il serait disposé à faire celle de l'Escalade pour le prix de Fr. 10 000.–. Cependant, le Conseil administratif n'est pas en mesure de faire la dépense d'une fontaine monumentale et demande au sculpteur quel serait le prix de sa fontaine de l'Escalade en lui précisant qu'elle serait la seule à être exécutée<sup>8</sup>: «Malheureusement, ainsi que nous l'avons donné à entendre, la Ville de Genève n'est pas en position de faire de grandes dépenses pour des fontaines monumentales et devra se priver, pour quelque temps encore, du plaisir d'avoir une œuvre dans le genre de celle dont vous nous envoyez une image photographique. Quant à la fontaine de l'Escalade, c'est autre chose et le Conseil serait assez disposé à en proposer l'exécution au Conseil municipal [...]»<sup>9</sup>. Ce à quoi J. Leeb répond positivement en janvier 1855, fixant son prix à Fr. 10 000.– excepté le bassin et la base du monument qui seraient exécutés aux frais de la Ville pour un montant qu'il évalue à Fr. 2 000.–. En février 1855, le Conseil administratif ajourne une fois de plus l'exécution de la fontaine de la Cité «à un moment plus opportun [...] considérant la gêne qui existe dans les finances de la Ville et la somme considérable dont le crédit affecté au nivellement des rues basses se trouve dépassé par suite de la construction qu'il a fallu faire des canaux<sup>10</sup>».

En juillet 1855, J. Leeb revient à Genève avec le projet de fontaine qu'il a fait «d'après les idées qui lui avaient été données pour un monument de l'Escalade». Il présente alors une vue photographique de «ce monument qui paraît devoir être généralement goûté du public. Mais le coût de cet objet d'art (10 à 12 mille francs) est un obstacle à ce que le Conseil en fasse la commande à M. Leeb et le Conseil est de l'avis qu'il y a lieu de tenter la voie d'une souscription pour arriver à un chiffre de quelque importance et tel qu'il puisse être présenté au Conseil municipal<sup>11</sup>.» Finalement, l'exécution de la fontaine est ajournée jusqu'en 1856: le Conseil municipal vote au budget de 1856 la somme de Fr. 5 000.– pour la moitié des frais de la nouvelle fontaine de la Cité et Fr. 5 000.– au budget de 1857 pour

7. À ce jour, ce dessin n'a pas été localisé.

8. Séance du 18 décembre 1854 (CA *Séances* 1854): J. Leeb demande Fr. 60 000.– pour sa fontaine monumentale, ce qui correspond environ au budget annuel de la Ville de Genève pour l'éclairage public et à plus ou moins dix pour cent du budget annuel total. En 1857, date de l'érection du monument, les dépenses totales de la Ville de Genève se sont élevées à Fr. 546 562.–.

9. Lettre du Conseil administratif, adressée à J. Leeb, datée du 29 décembre 1854 (CA *Lettres* 15): dans cette missive, le Conseil administratif accuse réception des trois dessins qui accompagnent son courrier. Apparemment cet envoi devait aussi comporter la photographie de la maquette d'une fontaine monumentale.

10. Séance du 19 février 1855 (CA *Séances* 1855)

11. Séance du 30 juillet 1855 (CA *Séances* 1855)





4. Photographe inconnu | *Le bas de la rue de la Cité*, vers 1890 | Épreuve à l'albumine montée sur carton, 18,9 × 25,9 cm (CIG, inv. VG P 441)

l'autre moitié, à la suite de l'insuccès de la souscription<sup>12</sup>. J. Leeb n'obtient une commande ferme qu'en juin 1856<sup>13</sup>.

#### Les travaux

À l'origine, J. Leeb avait proposé d'exécuter l'intégralité du monument en fonte de fer ou de zinc, mais il renonce à cette première idée qui présente quelques difficultés<sup>14</sup>. En juillet 1856, il se rend à Genève afin de s'entendre définitivement avec le Conseil administratif au sujet de l'exécution de la fontaine de l'Escalade. Il propose alors d'exécuter la colonne en granit et les figures – les trois guerriers savoyards, les allégories de la Victoire et de la Ville de Genève – en bronze. « M. Fabrizi sculpteur, offre de fournir un bassin en granit d'une seule pièce pour le prix de fr. 3 960.– rendu posé. Il se chargerait aussi des porte-jets en granit pour le prix de fr. 1 530.– rendu posé. La maçonnerie des fondations restant à la charge de l'administration », ce que le Conseil accepte<sup>15</sup>. Les marches autour du bassin ne sont pas comprises dans le travail de Fabrizi. C'est un certain Tissot qui les fournira, d'entente avec les entrepreneurs.

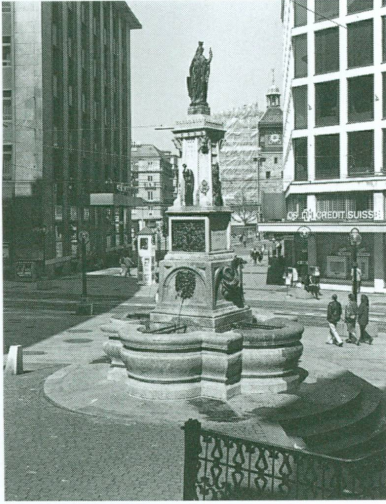
12. CM 1856-1857

13. Lettre du Conseil administratif, adressée à J. Leeb, datée du 6 juin 1856 (CA *Lettres* 16)

14. Séance du 31 juillet 1856 (CA *Séances* 1856)

15. Séance du 31 juillet 1856 (CA *Séances* 1856)





5. Alain Grandchamp | *La fontaine de l'Escalade à son nouvel emplacement, 2000* | Épreuve moderne, 24 × 18 cm

16. Lettre du Conseil administratif, adressée à J. Leeb, datée du 1<sup>er</sup> mai 1857 (CA *Lettres* 16)

17. Le Conseil administratif a sollicité l'administration des Péages fédéraux d'exempter des droits d'entrée en Suisse le monument de J. Leeb. La demande est refusée, mais les sculptures sont admises au taux de Fr. 3.– par collier: voir séance du 27 avril 1857 (CA *Séances* 1857).

18. Voir séances des 3 et 24 août 1857 (CA *Séances* 1857)

19. Elle est en or, frappée au coin de la médaille de la Ville de Genève, avec au revers: « À M. Leeb, le Conseil administratif de la Ville de Genève, 1857 », et sur la tranche: « Création de la fontaine de l'Escalade le 15 septembre 1857 » (séance du 16 septembre 1857 [CA *Séances* 1857]). Les comptes de la Ville de Genève indiquent en 1857 une dépense de Fr. 304,20 pour la médaille offerte à J. Leeb et pour son étui (CR 1857).

20. Les travaux sur les immeubles sont menés par l'architecte J.-M. Bommer qui propose parallèlement le plan de déplacement de la fontaine. Cette dernière est levée et transportée d'un seul tenant, malgré son poids considérable, soit sept tonnes pour le bassin et cinq tonnes pour le monument.

21. La biographie de Johannes Leeb est pour l'essentiel tirée de la notice qui lui est consacrée dans *Leeb* 1907. Voir aussi *Leeb* 1999 et LAPAIRE 1979, p. 111.

Ainsi, seul le bassin est exécuté à Genève, alors que le monument est entièrement réalisé par J. Leeb à Munich. Ce dernier a terminé son œuvre en mai 1857, mais le Conseil lui demande de ne pas l'envoyer avant que le bassin en granit ne soit achevé<sup>16</sup>. Finalement, la sculpture arrive à Genève en juillet 1857<sup>17</sup> et la fontaine est érigée en août (fig. 3). Comme le veut la coutume, une boîte en plomb est placée sous le bassin; elle contient une pièce de chacune des monnaies suisses en cours, quelques médailles et un parchemin qui indique le nom des membres du Conseil administratif et du Conseil municipal en fonction, de J. Leeb, de Fabrizi, entrepreneur du bassin, de Soldini, tailleur du bassin, et de Rochat, inspecteur des travaux de la Ville de Genève<sup>18</sup>. La fontaine est mise en eau le 15 septembre 1857 (fig. 4). J. Leeb reçoit une médaille du Conseil administratif en témoignage de l'entière satisfaction de ce dernier pour l'exécution du monument<sup>19</sup>.

#### Interventions successives

La démolition et la reconstruction de tout l'angle situé entre la rue de la Cité et le début de la rue de la Confédération – rue de la Cité 1 et rue de la Confédération 4 – sont entreprises en 1950. En 1951, la différence de niveau qui en découle exige le déplacement de la fontaine de quelques mètres en direction de la rue de la Cité et du nouvel immeuble. Un escalier circulaire à sept degrés taillé dans du granit de Lodrino (Tessin) ceinture désormais le monument sur les deux tiers de son pourtour (fig. 5)<sup>20</sup>. Il est toutefois permis de regretter que la forme quadrilobée de l'escalier d'origine à quatre degrés n'ait pas été reprise. Elle contribuait en effet à valoriser l'ensemble de la fontaine, l'élevant sur un grand socle de la même forme que le bassin. À l'occasion de ces travaux, l'entreprise de taille de pierre Rothen a procédé au nettoyage et à la remise en état de la fontaine.

À la suite de la fin des travaux d'agrandissement du bâtiment de la Société de Banque Suisse (rue de la Confédération 2), la Ville de Genève décide d'accomplir un nouveau nettoyage de la fontaine en 1962. En 1995, la pointe de la pique que tient la figure allégorique de Genève est cassée. Le dessin de détail exécuté par J. Leeb permet une reproduction en bronze (fig. 15).

Aujourd'hui, la fontaine exige un nettoyage complet, ainsi que la restauration de certaines parties. Des travaux sont prévus.

#### Johannes Leeb (1790-1863)

Né en 1790 à Memmigen près de Munich, Johannes Leeb<sup>21</sup> se forme tout d'abord comme tailleur de pierre à Lindau et œuvre en tant que tel entre 1809 et 1811 à Winterthur, Lausanne et Genève, puis en 1812-1813 à Paris, au Panthéon et au Louvre. En 1815-1816, il travaille à la glyptothèque de Munich, d'après des esquisses de l'architecte Leo von Klenze (1784-1864). Le modèle grandeur nature d'une *Leda* lui procure une bourse de voyage et il séjourne à Rome de 1817 à 1819 et de 1820 à 1826 où il fréquente l'atelier du sculpteur néoclassique danois Bertel Thorvaldsen (1768/70-1844). Il réalise plusieurs bustes en marbre pour la Walhalla (Ratisbonne) et retourne à Munich en 1826.

Les principales œuvres de J. Leeb se trouvent en Bavière<sup>22</sup>. Nous savons néanmoins qu'il a parfois travaillé en Suisse. Malheureusement, les connaissances actuelles ne nous permettent pas de retracer dans le détail sa carrière helvétique. Nous nous bornerons donc à





6. Johannes Leeb (1790-1863) | *L'Enfant au crocodile*, vers 1840 et 1854 | Bronze (MAH, inv. BA 1998-222) | La statue est présentée ici à son emplacement actuel, dans la cour du Musée d'art et d'histoire.

7. Atelier Jullien Frères | *Université de Genève*, vers 1895 | Épreuve à l'albumine, 9,9 × 15,4 cm (ClG, Fonds E. et F. Jaeger, inv. JJ 387 D) | Cette vue montre la fontaine de Johannes Leeb à son emplacement original, avec son socle orné de dauphins, avant son transfert dans la cour du Musée d'art et d'histoire.



sa présence à Genève et, en particulier, nous étudierons trois de ses créations parmi lesquelles la fontaine de la Cité.

#### *L'Enfant au crocodile*

Une œuvre de J. Leeb est déjà présente à Genève lorsqu'en septembre 1854 le sculpteur propose ses services à la Ville pour la création de fontaines artistiques. Il s'agit d'une petite statue en bronze d'un enfant tenant un crocodile dans ses bras, que Lola Montès (1818-1861), favorite du roi Louis I<sup>er</sup> de Bavière (1786-1868), avait dans ses bagages lorsque, expulsée de Bavière en 1848, elle vint séjourner à Genève. Son histoire mérite ici d'être rappelée : en 1847, la danseuse Lola Montès devient la maîtresse de Louis I<sup>er</sup> de Wittelsbach, roi de Bavière de 1825 à 1848. En mars 1848, le roi abdique à la suite d'une insurrection populaire. C'est alors que Lola Montès vient se réfugier en Suisse, avant d'émigrer aux États-Unis. En partant, Lola Montès laisse la sculpture à l'industriel genevois Samuel Darier (1808-1884) qui en fit don à la Ville. *L'Enfant au crocodile* orna dès lors une fontaine située en face de l'Orangerie du Jardin botanique des Bastions (fig. 7) jusqu'à ce qu'elle soit déplacée dans la cour centrale du Musée d'art et d'histoire en novembre 1910, alors que le musée venait d'être construit. La fontaine s'y trouve encore aujourd'hui (fig. 6)<sup>23</sup>.

À l'évidence, J. Leeb utilise cette œuvre pour s'introduire auprès des autorités de la Ville de Genève. D'emblée, il propose au Conseil administratif que la statue *L'Enfant au crocodile* soit placée « sur une espèce de piédestal formé par un groupe de dauphins. Il offre au Conseil de lui procurer ce piédestal, ou à défaut le modèle nécessaire pour le faire exécuter », ce que le Conseil accepte « avec reconnaissance<sup>24</sup> » en le remerciant « de [son] offre obligeante de faire pour le compte de la Ville de Genève l'achat du piédestal qui était destiné à la statuette placée au Jardin Botanique<sup>25</sup> ». En décembre 1854, le Conseil administratif écrit à J. Leeb qu'il « est charmé du dessin du piédestal de notre jet d'eau du Jardin Botanique et il [le] prie de vouloir bien lui faire savoir quel serait le coût de

22. Ses créations sont énumérées dans *Leeb* 1907. La liste ne comporte cependant aucune œuvre suisse.

23. MAH, inv. BA 1998-222

24. Séance du 4 septembre 1854 (CA *Séances* 1854)

25. Lettre du Conseil administratif, adressée à J. Leeb, datée du 15 septembre 1854 (CA *Lettres* 15)



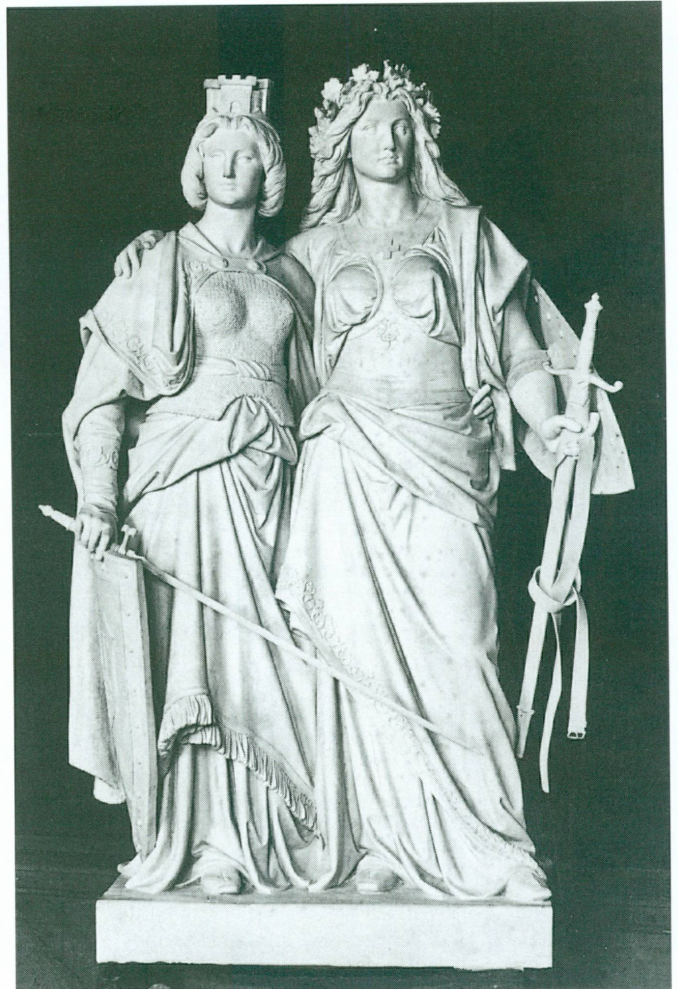


8. Joseph Albert, Munich | *Genève et l'Helvétie, maquette de Johannes Leeb (1790-1863) pour le Monument national, 1861* | Épreuve à l'albumine, collée sur carton fort, 41,2 × 27,2 cm / 48,8 × 31,7 cm (CIG, coll. icon. BPU, inv. 1981/89 [Phot 28P Monument Nat 1])

9. F. & O. Brockmann, Dresde | *XII septembre MDCCCXIV Genève-Suisse XII septembre MDCCCLXIV, maquette de Robert Dorer (1830-1893), vers 1863* | Épreuve à l'albumine, collée sur carton fort, 40,6 × 27,7 cm / 51,6 × 35,4 cm (CIG, coll. icon. BPU, inv. 1981/90 [Phot 28 P Monument Nat 2]) | Il s'agit de la maquette du projet réalisé et se trouvant actuellement au Jardin anglais.

26. Lettre du Conseil administratif, adressée à J. Leeb, datée du 29 décembre 1854 (CA *Lettres* 15)

27. Séance du 22 janvier 1855 (CA *Séances* 1855)



cette pièce fondue en fer à Munich<sup>26</sup> ». J. Leeb répond en janvier 1855 qu'il « conseille de le faire fondre en métal bronzé, semblable à la figurine elle-même, ce qui coûterait environ fr. 350.–. Il se chargerait gratuitement du modelage de cette pièce<sup>27</sup>. » Finalement, le Conseil demande à J. Leeb « qu'il veuille bien fournir à la ville de Genève le pied dont le modèle existe à Munich, de la petite figure placée au jet d'eau du jardin botanique<sup>28</sup> ». *L'Enfant au crocodile* est placé sur le piédestal en 1856<sup>29</sup>.

#### Le monument national

Le comportement de J. Leeb, qui cherche à s'attirer toujours plus la sympathie du Conseil administratif de la Ville de Genève, ne vise pas à obtenir seulement la commande de la fontaine de la Cité, mais bien celle d'une fontaine monumentale commémorative de l'entrée de Genève dans la Confédération helvétique. Entre 1854 et 1860, le sculpteur revient régulièrement à la charge auprès du Conseil administratif dans le dessein de décrocher la commande d'une fontaine monumentale destinée à orner une grande place<sup>30</sup>. La Ville lui répond à plusieurs reprises qu'elle n'est pas en mesure de faire une telle dépense<sup>31</sup>. Cela n'empêche pas J. Leeb de dessiner un projet et de réaliser un modèle sans avoir reçu de commande. En 1858, la maquette est exposée au Musée Rath. Le 24 avril de cette même



10. Photographe inconnu, actif à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle | *Fontaine de l'Escalade*, vers 1890 | Négatif au gélatino-bromure sur verre, 18 × 13 cm (CIG, inv. VG N 13 × 18 4355)



28. Séance du 30 juillet 1855 (CA *Séances* 1855)

29. Le compte rendu de l'administration municipale de la Ville de Genève indique pour 1856 que le « Conseil administratif a aussi fait placer le petit groupe du jet-d'eau du Jardin des plantes sur le piédestal que l'auteur lui avait originellement destiné ; ce piédestal a permis d'établir un jet d'eau beaucoup plus considérable et qui donne tout autour une fraîcheur très appréciable » (CR 1856).

30. En 1857, J. Leeb propose le cours de Rive, comme cela est évoqué lors de la séance du 13 avril de la même année (CA *Séances* 1857).

31. Lettre du Conseil administratif, adressée à J. Leeb, datée du 29 décembre 1854 (CA *Lettres* 15) et lettre du Conseil administratif, adressée à J. Leeb, datée du 1<sup>er</sup> mai 1857 (CA *Lettres* 16)

32. Lettre du Conseil administratif, adressée à J. Leeb, datée du 24 avril 1858 (CA *Lettres* 16)

33. Séance du 12 octobre 1860 (CA *Séances* 1860)

34. MAH, inv. 1870-10. L'objet est apparemment entré dans les collections municipales en 1870, soit sept ans après la mort de J. Leeb. Son mode d'acquisition reste inconnu.

année, le Conseil administratif écrit à J. Leeb qu'il « ne [lui] a fait aucune commande pour une fontaine monumentale destinée à représenter l'annexion de Genève à la Suisse et [qu'il a] bénévolement tracé un projet pareil sans que le Conseil administratif [le lui ait] demandé<sup>32</sup> ». L'artiste fait une dernière tentative en octobre 1860 afin d'obtenir l'exécution de son projet ou au moins une indemnité pour son travail. Le Conseil administratif répond définitivement que J. Leeb ne doit pas espérer de commande et lui propose d'acheter ses modèles et dessins pour le prix de Fr. 1 000.— à condition que ceux-ci deviennent propriété de la Ville de Genève<sup>33</sup>. La transaction dut s'effectuer puisqu'une maquette en plâtre, aujourd'hui perdue mais dont subsiste une photographie (fig. 8), apparaît dans l'inventaire du Musée d'art et d'histoire<sup>34</sup>.



11. Photographie inconnu, actif à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle | Fontaine de l'Escalade, vers 1890 | Négatif au gélatino-bromure sur verre, 18 × 13 cm (CIG, inv. VG N 13 × 18 4737)



Marcel Sues-Ducommun vit une photographie de cette maquette et cela lui donna l'idée de doter Genève d'un monument national, commémorant l'alliance de Genève et de la Confédération suisse<sup>35</sup>. Dès novembre 1861, M. Sues-Ducommun entre en correspondance à ce sujet avec J. Leeb et s'adresse aux autorités en décembre 1862. Un comité, présidé par le général Guillaume-Henri Dufour (1787-1875), est fondé en 1863, un concours international ouvert et une souscription nationale lancée. J. Leeb propose un projet intitulé *L'Unité fait la force* et obtient le deuxième prix, juste après sa mort. Le premier prix est décerné au sculpteur argovien Robert Dorer (1830-1893), de Baden, établi à Dresde, pour son projet intitulé *Un pour tous, tous pour un*. R. Dorer est chargé de l'exécution du monument qui est inauguré au Jardin anglais en septembre 1869 (fig. 9).

35. RIVOIRE 1914 et EL-WAKIL 1987





12. Johannes Leeb (1790-1863) | *Fontaine de l'Escalade · Jet en forme de dragon*, 1854 | Bronze

13. Johannes Leeb (1790-1863) | *Fontaine de l'Escalade · Jet en forme de Méduse*, 1854 | Bronze



Alors que le choix avait été laissé aux artistes participant au concours de rendre un projet sculptural ou architectural, il est à noter que R. Dorer réalise un projet très proche de celui de J. Leeb, dont on peut supposer qu'il s'est fortement inspiré.

#### La fontaine de la Cité

Il semble que le premier projet de J. Leeb, daté de 1854, ait été accepté et réalisé tel quel, excepté les robinets en forme de mufles de lions, devenus têtes de Gorgones dans la version finale. La fontaine de l'Escalade (fig. 10-11) est formée d'un bassin carré en granit du Mont-Blanc aux faces lobées, au centre duquel s'élève un pilier de plan carré et de forme légèrement pyramidale. Sur les quatre faces du socle de ce pilier, lui aussi en granit du Mont-Blanc, l'eau s'écoule par la gueule de serpents à tête de dragon (fig. 12) sur les faces est et ouest et par la bouche de Gorgones (fig. 13) sur les faces nord et sud. Ces robinets décoratifs sont en bronze.

36. Lors de l'érection de la fontaine, on ne connaît que dix-sept morts consécutives aux combats de l'Escalade. Les archives n'ont pas encore livré le nom d'une dix-huitième victime, Jacques Billon, ayant succombé à ses blessures un an après les combats.

Le monument lui-même (fig. 14), constitué de pierres calcaires blanches ornées de motifs sculptés dans de la pierre jaune de Morley, est composé de trois niveaux distincts. Le premier consiste en un socle comportant deux bas-reliefs en bronze sur les faces nord et sud et deux textes gravés dans la pierre. « Erigé [*sic*] en Mémoire/du 12 Décembre 1602 / 1857 » apparaît à l'est, alors que la face ouest comporte le nom des dix-sept<sup>36</sup> victimes de



14. Photographe inconnu | Fontaine du bas de la Cité (Maquette de la fontaine de l'Escalade de Johannes Leeb), seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle | Épreuve à l'albumine collée sur carton fort, 21,2 cm × 11,1 cm/32,1 × 23,5 cm (CIG, inv. VG P 1975)





15. Johannes Leeb (1790-1863) | *Allegorische Figur des Stadt Genf*, 1854 | Mine de plomb sur papier, collé sur carton, 23,5 × 15,2 cm / 32,9 × 24,9 cm (CIG, inv. VG 1320)



l'Escalade : « Jean Canal, Syndic. / Louis Bandière, Jean Vandel, / Louis Gallatin, Pierre Cabriol, / Marc Cambiague, Nicol. Bogueret, / Jacques Mercier, Abrah. de Baptiste, / Mart. Debolo, Daniel Humbert, / Mich. Monard, Phil. Poteau, / Franc. Bousezel, Jean Guignet, / Jacques Petit, Girard Muzy<sup>37</sup> ». Les deux panneaux en bronze seront décrits plus loin.

37. L'ordre d'apparition des noms reflète la hiérarchie civile de la cité : l'ancien syndic Canal, les membres du Conseil des Deux-Cents L. Bandière et J. Vandel, puis les citoyens, un bourgeois, et, pour terminer, les habitants.

Le deuxième niveau du monument illustre les fortifications qui entouraient Genève en 1602. La surface du pilier simule l'appareillage d'un mur. Ses quatre faces comportent



des personnages en bronze sculptés en haut-relief. Sur trois des côtés de la tour crénelée, des Savoyards sculptés en bronze s'agrippent à des échelles taillées dans la pierre : ils sont représentés grim pant les degrés afin d'accéder au sommet des murailles pour pénétrer dans la ville. Sur la quatrième face, une femme debout, vêtue à l'antique, élève dans sa main droite une couronne de laurier en signe de victoire et serre de sa main gauche une palme le long de son corps. Cette allégorie de la Victoire est surmontée de la devise de Genève «POST / TENEBRAS / LUX.», gravée dans la pierre.

Au sommet de la tour, les créneaux et merlons des murailles sont surmontés d'un petit socle supportant une statue en bronze, figure allégorique de Genève (fig. 15). Il s'agit d'une *tyché* debout, portant deux couronnes, une de laurier et la seconde en forme de muraille crénelée. Vêtue d'une robe et drapée dans un tissu retombant de son épaule, cette *Genève* tient une lance dans sa main droite et a le bras gauche appuyé sur un bouclier frappé aux armes de la Ville. Dressée parfaitement de face, regardant vers la rue de la Confédération, elle dégage une impression de force et de fierté.

La polychromie des matériaux – granit du Mont-Blanc, pierre calcaire blanche, pierre jaune de Morley et bronze – contribue à rythmer le monument de façon harmonieuse. Celui-ci, de forme verticale, voit ses trois niveaux scandés horizontalement par des bandeaux jaunes sculptés dans la pierre de Morley. Cette même pierre est utilisée pour les quatre aigles et les motifs floraux placés aux angles de la tour.

#### Le choix iconographique du monument

Une fois les jalons historiques posés, on peut se demander qui est à l'origine du sujet iconographique de l'Escalade pour la fontaine de la Cité ? Le Conseil administratif de la Ville de Genève en a-t-il fait la commande explicite ou est-ce J. Leeb lui-même qui l'a proposé ? Les différents événements qui entourent l'érection de la fontaine, ainsi qu'une lettre du Conseil administratif au sculpteur munichois le 11 mai 1858 tendraient à confirmer l'hypothèse que ce dernier en serait l'instigateur<sup>38</sup> : «C'est ainsi par exemple qu'à la suite d'un semblable entretien<sup>39</sup>, vous avez conçu le monument de l'escalade et que vous en avez présenté un croquis, sans qu'il vous en eût été fait une demande réelle<sup>40</sup>.»

Ce choix iconographique est surprenant, d'autant plus que 1857 n'est pas une date anniversaire de l'Escalade. En outre, la réception du monument est mitigée. Même si le Conseil administratif relate dans sa séance du 16 septembre 1857 que : «Hier matin 15 septembre, la fontaine du bas de la Cité a été livrée au public. Toute la journée ce monument a été entouré d'une foule empressée d'en jouir, et avide d'apprécier une œuvre dont le sujet est d'un puissant intérêt pour les anciens genevois. À cet égard, le succès de l'administration municipale dans l'entreprise de ce monument est complet<sup>41</sup>», tous les Genevois ne sont pas de cet avis.

Le *Journal de Genève* fait un commentaire enjoué : «Hier matin la fontaine du bas de la Cité était complètement découverte et l'eau jaillissait de ses quatre bouches. Le bruit qu'on a essayé de faire autour de ce monument et sa nouveauté avait tout naturellement attiré une foule de spectateurs et toute la journée il n'a cessé d'être entouré de curieux qui en admiraient la charmante composition et qui n'y découvraient en revanche rien de ce que quelques esprits tracassiers tenaient absolument à y voir [...], les gueules de méduses sont destinées aux seilles et celles des dragons aux brandes [...]. Tel est l'ensemble de ce petit

38. Contrairement à ce qu'affirme Marc Widmer dans EL-WAKIL 1990, p. 162, aucun concours n'a été lancé pour l'érection d'un monument commémoratif de l'Escalade en 1845. En effet, ni les registres du Conseil administratif, ni ceux du Conseil municipal, ne font allusion à un tel événement.

39. Voir note 32, p. 188

40. Lettre du Conseil administratif, adressée à J. Leeb, datée du 11 mai 1858 (CA *Lettres* 16)

41. Séance du 16 septembre 1857 (CA *Séances* 1857)



monument qui porte un caractère et qui révèle un art à peu près inconnu jusqu'ici parmi nous où l'ornementation de nos places publiques n'a jamais tenu une grande place dans nos budgets<sup>42</sup>. »

Mais, en réalité, on renonce à une inauguration officielle, les magistrats conservateurs de la Ville craignant les manifestations des radicaux. L'édification de la fontaine de l'Escalade devient un sujet de polémique dans la presse genevoise où il en est fait une utilisation politique. Certains estiment qu'il n'est pas convenable de rappeler ainsi les luttes entre Genève et la Savoie, alors que les deux États vivent désormais en bonne entente.

La *Revue de Genève* rapporte un commentaire plutôt négatif qui confirme l'opposition à l'édification de la fontaine : « Le monument commémoratif de l'Escalade qu'on doit découvrir aujourd'hui a trouvé en nous jusqu'à ce jour une opposition prononcée et surtout motivée. Maintenant que, malgré nos conseils, l'érection de la colonne devient un fait accompli, nous espérons que nos amis ne donneront pas à la Municipalité si mal inspirée, la satisfaction de voir le parti radical se livrer à des manifestations qui ne manqueraient pas d'être tournées contre lui. L'indifférence punit mieux que les mesures violentes le manque de délicatesse d'administrateurs incapables<sup>43</sup>. »

#### Le monument

Le monument dans son ensemble contient des éléments simples et frappants pour illustrer l'Escalade, tels que les fortifications, les échelles et les Savoyards qui les franchissent. Si l'on pousse l'analyse dans le détail, il ressort que J. Leeb est allé assez loin dans la précision afin de se rapprocher des textes historiques qui décrivent les différents épisodes de la bataille. Par exemple, le sculpteur n'utilise que trois des côtés du pilier pour les échelles, alors que le quatrième est occupé par l'allégorie de la Victoire : les Savoyards n'ont bien dressé que trois échelles contre les murailles. La Victoire est orientée en direction de la rue de la Cité, comme si elle se tournait volontairement vers l'intérieur protégé de la ville. En revanche, les trois soldats savoyards qui grimpent aux échelles ne sont jamais dirigés vers la cité qu'ils n'arriveront d'ailleurs pas à dominer. Hasard ou volonté réfléchie de l'artiste ? De plus, l'emplacement de la fontaine conforte ces détails iconographiques, puisqu'elle est située au cœur des combats de 1602, entre les portes de la Monnaie et de la Tertasse et les allées de la Corratierie.

Ces éléments iconographiques de l'Escalade sont évidents ; ils sont complétés par les inscriptions gravées dans la pierre et par la figure allégorique de la Ville au sommet du monument. Cependant, J. Leeb a poussé l'argumentation iconographique plus avant encore au moyen de deux bas-reliefs en bronze.

Le premier (fig. 16), face à la place Bel-Air, illustre les événements de la nuit historique. Au premier plan, des hommes se battent. Les soldats savoyards sont reconnaissables à leurs armures et à leurs casques, alors que les Genevois, réveillés en pleine nuit, ne sont vêtus que de simples chemises de nuit. À gauche, une femme soutient un homme mortellement blessé. Au centre, l'homme qui tient une épée à deux mains pourrait être le syndic Jean Canal, mort devant la porte de la Tertasse.

42. *Journal de Genève*, 16 septembre 1857

43. *Revue de Genève*, 15 septembre 1857





16. Johannes Leeb (1790-1863) | *Fontaine de l'Escalade* · Relief montrant la mort de Jean Canal, 1854 | Bronze

44. Certains textes racontent qu'elle aurait jeté aux combattants genevois la clé de la porte arrière des allées des maisons de la Corraterie, afin qu'ils puissent arrêter les assaillants.

que les textes qu'il a pu lire les décrivent. Au second plan, au centre de l'image, on peut reconnaître ce qui est vraisemblablement la porte Neuve avec sa herse. En effet, la porte de la Tertasse était protégée non pas par une herse, mais par des chaînes que Jean Canal, aidé des habitants, a tendues avant de combattre les assaillants. Toujours au second plan, à droite, Catherine Cheynel, épouse du potier d'étain Pierre Royaume, apparaît à sa fenêtre et jette le contenu d'une marmite sur les Savoyards qui tentent d'attaquer la porte de la Monnaie. Au même plan, à gauche, une femme appelle d'une autre fenêtre; il pourrait s'agir de la femme de Julien Piaget qui, selon la légende, aurait eu si peur à l'arrivée des Savoyards dans les allées des maisons de la Corraterie qu'elle se serait barricadée chez elle au moyen d'un coffre poussé contre sa porte, coffre si lourd qu'il aurait fallu plusieurs hommes le lendemain pour le remettre en place<sup>44</sup>. Un Savoyard couché au premier plan tient un fragment d'échelle. Au centre du mur qui surmonte l'arc de la porte Neuve, l'aigle impériale tient la clé dans ses serres. On s'amusera de la présence de l'écusson suisse, en vis-à-vis des armes de Genève, alors que la cité, en 1602, ne fait pas encore partie de la Confédération, bien qu'elle soit l'alliée de plusieurs cantons.





17. Johannes Leeb (1790-1863) | *Fontaine de l'Escalade* · Relief montrant Théodore de Bèze exhortant le peuple devant la cathédrale Saint-Pierre, 1854 | Bronze

45. Il faut noter toutefois que la herse est ici encore levée : il semble en effet que seule la porte Neuve en possédât une, tandis que les autres portes (Tertasse, Monnaie), faisant partie de l'enceinte intérieure constituée par les maisons proprement dites, n'étaient barrées que par de lourdes chaînes.

46. Manque toutefois la chapelle des Macchabées.

Pour finir, la plupart des combats de la nuit de l'Escalade sont suggérés dans ce panneau : celui de la porte Neuve avec sa herse tombée grâce à Isaac Mercier<sup>45</sup>, le combat de la Tertasse et la mort de Jean Canal, le combat de la Monnaie et la Mère Royaume, le combat des allées de la Corraterie et Dame Piaget, ainsi que l'escalade des murailles au moyen des échelles.

Le deuxième panneau de bronze (fig. 17) est orienté face à la rue de la Cité, placé sous la figure de la Victoire, tourné vers l'intérieur de la ville. Il illustre le réformateur Théodore de Bèze (1519-1605) devant une figuration de l'ancienne façade de la cathédrale, telle qu'elle se présentait en 1602, avec son portail à tympan triangulaire et les deux rosaces qui le joutent de chaque côté<sup>46</sup>. Théodore de Bèze lève les bras vers le ciel en signe de remerciement<sup>47</sup>. Il est entouré d'hommes, de femmes et d'enfants qui représentent le peuple de Genève au lendemain de la nuit de l'Escalade ; certains hommes sont encore armés, d'autres sont blessés.





18. Jules Hébert (1812-1897) | *Jean Canal, ancien Syndic, est tué à la porte de la Tertasse/(nuit du 12 Décembre 1602)*, 1845 | Lithographie, 360 × 545 mm, à la feuille, 172 × 232 mm, au trait carré (CIG, coll. icon. BPU, inv. Rig. 1033 [46 M 1602, n° 5])

19. Jules Hébert (1812-1897) | *Le Lendemain de l'Escalade (1602)* | Lithographie, 360 × 545 mm, à la feuille, 172 × 232 mm, au trait carré (CIG, coll. icon. BPU, inv. Rig. 1033 [46 M 1602, n° 5])

47. On sait que dans la réalité ce n'est pas Théodore de Bèze qui prêcha à Saint-Pierre le lendemain de l'Escalade, mais le pasteur Antoine de la Faye : la légende, qui veut que le collègue et successeur de Jean Calvin n'ait rien entendu des combats et fut tout étonné en se réveillant, en a fait le médiateur entre Genève et *Cé qu'è lainô*, ce qui rend sa présence quasiment obligatoire dans l'iconographie.

48. DUMUR 1952 et DEONNA 1952

49. JULLIEN 1845



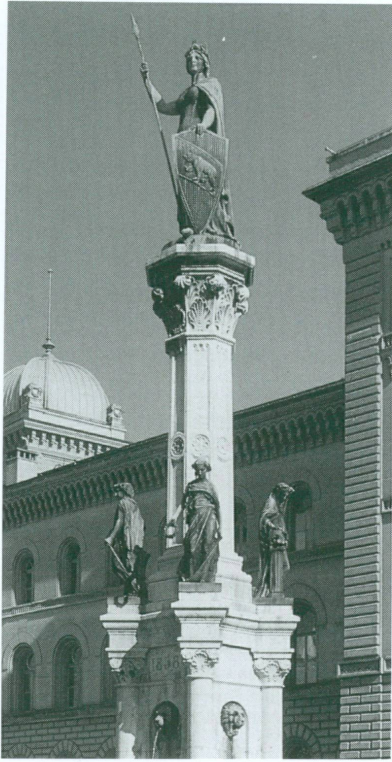
### Sources

Des estampes au burin et à l'eau-forte, quelques huiles et un vitrail illustrent l'Escalade au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces images montrent des vues générales de la face méridionale de la ville avec ses fortifications. Le XVIII<sup>e</sup> siècle ne produit aucune nouvelle représentation, se contentant d'effectuer des rééditions ou des imitations des précédentes estampes. L'intérêt reprend dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec des images d'Épinal, des affiches, des dessins et des aquarelles qui illustrent les épisodes les plus remarquables des combats<sup>48</sup>.

En 1845 paraît un livre intitulé *Chansons de l'Escalade, précédées d'un précis historique et de notice sur la fête et sur les chansons*<sup>49</sup>. Il est tout à fait possible que J. Leeb ait eu connaissance du contenu de cet ouvrage où les combats sont décrits avec précision et qui peut l'avoir inspiré. De plus, le livre est orné de deux gravures du peintre genevois Jules Hébert (1812-1897). La première montre Jean Canal se battant à la porte de la Tertasse (fig. 18) et la seconde Théodore de Bèze, au lendemain des combats, invitant le peuple de Genève à le suivre à Saint-Pierre (fig. 19). Théodore de Bèze est debout devant ce qui est vraisemblablement la porte Neuve avec sa herse remontée et les murailles contre lesquelles les échelles ont été dressées par les Savoyards.

Excepté ces deux estampes, il n'existe pas, à notre connaissance, d'autres représentations de détails qui auraient pu inspirer le sculpteur munichois en 1854, date à laquelle il propose son projet au Conseil administratif. C'est la raison pour laquelle il est probable qu'il ait fait un amalgame entre ces deux images et les textes qui les accompagnent. Cela ne suffit pourtant pas à expliquer toute l'iconographie du panneau des combats. J. Leeb met un soin particulier à décrire les armures, les casques et les armes, dont l'inspiration ne peut provenir des images de Jules Hébert. Cependant, aucune des armes ou armures ne fait référence à des éléments ayant existé en tant que tels. On aurait pu imaginer soit que J. Leeb ait voulu répondre à une vérité historique en observant les témoignages conservés à l'Arsenal, soit qu'il se fût inspiré d'armes ou d'armures provenant d'Allemagne. Il s'avère qu'il n'en est rien. Dans un souci avant tout esthétique, il offre un mélange d'objets qui ni ne proviennent d'un lieu défini, ni ne datent d'une époque en particulier. On a ici une juxtaposition d'éléments véridiques avec d'autres modifiés par l'artiste dans un souci purement plastique. Par exemple, il a introduit une nervure axiale dans toutes les lames des épées, afin de jouer avec les volumes et la lumière, au détriment de la vérité.





20. Raphael Christen (1811-1880) | *Fontaine de Berna*, Berne, 1858

50. Nous sommes arrivées à ces conclusions grâce aux précieux renseignements fournis par José-A. Godoy, conservateur des collections d'armes du Musée d'art et d'histoire. Qu'il en soit chaleureusement remercié (pour plus de détails, voir GODOY 1980).

51. Ce monument, taillé dans la falaise, montre un lion blessé à mort, couché sur les armes fleurdelisées et l'écusson suisse : il symbolise le sacrifice des contingents suisses lors de la prise du palais des Tuileries à Paris, le 10 août 1792.

52. TAVEL 1992, pp. 121-126 ; DEUHLER 1987, pp. 66-84

53. Le jury du concours attribue sans conviction le premier prix à Albert Walch (1816-1882), mais en confie l'exécution au deuxième prix, Raphael Christen, à condition qu'il présente un nouveau modèle s'inspirant du projet gagnant (voir JACCARD 1992, pp. 178-179).

54. Le socle de la fontaine, érigé en 1863, est orné d'allégories en bronze exécutées par Joseph Hubert Verbunt (1809-1870) : elles représentent le Rhône, le Rhin, la Reuss et le Tessin (voir TAVEL 1992, p. 103 ; JACCARD 1992, pp. 178-179).

Finalement, rien ne prouve qu'il ait vu les armes et les armures de l'Escalade, conservées à l'Arsenal de Genève, ni le contraire d'ailleurs<sup>50</sup>.

#### Un monument genevois

La quête d'une iconographie nationale se développe en Suisse dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Preuve en est les propos tenus le 15 mai 1843 à Zofingue lors de la réunion de la Société suisse des beaux-arts dans le but d'inciter les artistes à s'intéresser à des motifs nationaux. On y déplore que les sculpteurs rencontrent des difficultés à exercer leur métier, en raison de la pénurie de commandes de monuments dans le pays. Excepté le *Lion* de Lucerne, réalisé d'après la maquette du Danois Bertel Thorvaldsen (1768/70-1844) en 1821<sup>51</sup>, seuls des monuments commémoratifs de personnages locaux ont été sculptés jusque-là, comme par exemple la statue de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), érigée à Genève en 1835 par James Pradier (1790-1852). Il faut attendre 1865 pour que le monument à Winkelried soit inauguré à Stans et 1869 pour pouvoir admirer le Monument national de Genève<sup>52</sup>.

Les projets de la fontaine de l'Escalade et du Monument national proposés par le sculpteur munichois J. Leeb sont donc tout à fait précoces dans ce contexte national. Il semble que cet artiste se soit particulièrement intéressé à des sujets nationaux, même s'il valorise une histoire qui n'est pas la sienne. À côté de son activité en Bavière, il travaille dans plusieurs villes de Suisse. En 1856, il propose un projet de statue allégorique de Berne pour décorer une fontaine ; une fois de plus, le projet est refusé pour des raisons financières. À l'issue d'un concours, la statue est finalement commandée en 1859 au sculpteur bernois Raphael Christen (1811-1880)<sup>53</sup> qui s'inspire du projet de J. Leeb pour sa *Berna* en bronze (fig. 20). Du reste, cette dernière comporte de nombreuses analogies avec l'allégorie de Genève de la fontaine de l'Escalade : figure féminine couronnée, debout au sommet d'une colonne, *Berna* tient une pique dans la main droite et un bouclier frappé aux armes de Berne dans la main gauche<sup>54</sup>.

Genève occupe une place à part dans l'histoire des fontaines suisses<sup>55</sup>. Tandis que d'autres villes du pays se sont ornées de monuments à figures allégoriques aux couleurs vives, Genève érige essentiellement des fontaines dont la forme est architecturale, sans motifs décoratifs<sup>56</sup>. Ce n'est qu'en 1857, avec la fontaine de l'Escalade, et, en 1859, avec la fontaine des Quatre-Saisons élevée par Louis Dorcière (1805-1879), que l'on voit à Genève apparaître des fontaines ornées de sculptures décoratives, historiées ou allégoriques. Les exemples sont finalement peu nombreux. On peut y ajouter la fontaine en bronze érigée en 1862 à la Promenade du Lac, devenue en 1863 le Jardin anglais. Cette fontaine, créée par le sculpteur parisien Alexis André (actif entre 1885 et 1933), est composée de vasques superposées, supportées par des naïades et des chérubins.

L'histoire des fontaines à Genève illustre d'ailleurs très bien la place très parcimonieuse consentie par la cité à la sculpture monumentale. Les œuvres sculptées qui ont précédé l'érection de la fontaine de la Cité sont peu nombreuses. James Pradier (1790-1852) achève les bustes en marbre de Jean-Jacques Rousseau et de Charles Bonnet (1720-1793) respectivement en 1821 et 1822, puis le monument en bronze de Jean-Jacques Rousseau<sup>57</sup>. En 1845, un monument en bronze à Augustin-Pyramus de Candolle (1778-1841) est dû au même J. Pradier, et, en 1852, un mausolée en pierre du baron François-Louis de Grenus (1785-1851) à L. Dorcière. Pour terminer, le *David vainqueur de Goliath*, sculpté par Jean-



Étienne Chaponnière (1801-1835), est inauguré à la promenade des Bastions en 1854, alors que l'œuvre a été fondue... en 1837.

### Conclusion

Même s'il est aisé de retracer l'histoire du monument, il n'est finalement pas absolument certain que Johannes Leeb soit à l'origine du programme iconographique de la fontaine de l'Escalade et le contexte politique qui entoura l'érection de la sculpture est mal connu. D'ailleurs, de façon générale, durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, ni l'État de Genève ni la Ville n'apparaissent comme des commanditaires de sculptures. Les monuments ornant places et jardins publics sont achetés aux artistes par des particuliers ou des associations privées<sup>58</sup>. La fontaine de l'Escalade fait exception à cette règle et il est surprenant que le Conseil administratif en ait fait la commande à un artiste étranger.

Cette recherche pourrait se poursuivre dans un contexte plus large d'étude de l'histoire de la sculpture à Genève, mais aussi de celle de l'appréhension des événements commémoratifs de l'Escalade. Plusieurs fois supprimées, notamment en 1782-1785 et à la suite de l'annexion de Genève à la France en 1798, les fêtes de l'Escalade perdent leur caractère officiel pour devenir plus populaires. C'est dans ce contexte que la fontaine de l'Escalade est inaugurée en 1857 et cela explique en partie les oppositions qu'elle engendre.

Pourtant, la fontaine de l'Escalade apparaît comme l'un des premiers exemples importants de sculpture monumentale et historiée à Genève. Son auteur, J. Leeb, est peu ou pas connu dans la cité, ce qui explique pourquoi son œuvre ne bénéficie pas de la reconnaissance qu'elle mérite. Création novatrice, tant sur le plan de l'histoire de la sculpture à Genève que pour l'émergence d'une iconographie locale moderne, la fontaine de l'Escalade devrait susciter un regard nouveau et obtenir une place d'honneur dans l'histoire de la sculpture genevoise.

55. JACCARD 1992, pp. 94-101

56. Genève, tout en s'adaptant à l'austérité calviniste, est influencée par la tradition classique (voir LAMBERT 1921, p. 10 et p. 12).

57. Voir ci-dessus, p. 198

58. LAPAIRE 1981, p. 109



CA Lettres 15 et 16  
CA Séances 1854 à 1860  
CM 1856 et 1857  
CR 1854 à 1857

*Copies de lettres du Conseil administratif*, années 1853 à 1859 (R. Mun. A Lettres 15 et 16)  
*Registres des séances du Conseil administratif*, années 1854 à 1860 (03.PV.13 à 19)  
*Registres du Conseil municipal*, 1856 et 1857  
*Comptes rendus de l'administration municipale de la Ville de Genève*, années 1854 à 1857

#### Bibliographie

- BARBEY *et alii* 1984 Gilles Barbey, Armand Brulhart, Georg Germann, Jacques Bugler, *Inventaire suisse d'architecture 1850-1920 · Genève*, Berne 1984
- BLONDEL 1944 Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1943», *Genava*, XXII, 1944, pp. 21-60
- BRULHART 1996 Armand Brulhart, *Fontaines de Genève*, Genève 1996
- BRULHART/DEUBER-PAULI 1993 Armand Brulhart, Érica Deuber-Pauli, *Arts et monuments · Ville et canton de Genève*, Genève 1993<sup>2</sup>
- DEONNA 1952 Waldemar Deonna, «Les anciennes représentations de l'Escalade (1602)», *Genava*, XXX, 1952, pp. 1-103
- DEUHLER 1987 Florens Deuchler, *L'Économie artistique*, Ars Helvetica, vol. II, Disentis 1987
- DUMUR 1952 Gustave Dumur, «Iconographie de l'Escalade», dans Paul. F. Geisendorf (dir.), *L'Escalade de Genève · 1602 · Histoire et tradition*, Genève 1952, pp. 379-460
- EL-WAKIL 1987 Leïla El-Wakil, «Monument national», dans G. H. Dufour · *L'homme, l'œuvre, la légende · Le portrait topographique de la Suisse*, catalogue d'exposition, Genève, Maison Tavel, 5 septembre 1987 – 13 mars 1988, et Carouge, Musée, 5 septembre – 13 décembre 1987, Genève 1987, pp. 129-130
- EL-WAKIL 1990 Leïla El-Wakil (dir.), *Jean-Daniel Blavignac 1817-1876*, Carouge 1990
- FERRIER 1943 Jean-Pierre Ferrier, «La fontaine de l'Escalade», *Bulletin de la Compagnie de 1602*, Genève 1943, pp. 37-40
- FERRIER 1952 Jean-Pierre Ferrier, «Histoire de la fête de l'Escalade», dans Paul. F. Geisendorf (dir.), *L'Escalade de Genève · 1602 · Histoire et tradition*, Genève 1952, pp. 487-530
- GODOY 1980 José-A. Godoy, *L'Escalade et ses souvenirs*, Genève 1980
- JACCARD 1992 Paul-André Jaccard, *La Sculpture*, Ars Helvetica, vol. VII, Disentis 1992
- JULLIEN 1845 John Jullien (éd.), *Chansons de l'Escalade prédédées d'un précis historique et de notice sur la fête et sur les chansons*, Genève 1845
- LAMBERT 1921 André Lambert, *Les Fontaines anciennes de Genève*, Genève 1921
- LAPAIRE 1979 Claude Lapaire, «La sculpture à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle», *Genava*, n.s., XXVII, 1979, pp. 101-121
- LAPAIRE 1981 Claude Lapaire, «La sculpture à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle – question de méthode», *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 38, 1981, pp. 103-110
- Leeb 1907 Rédaction, s.v. «Leeb, Johannes», dans Ulrich Thieme, Felix Becker (dir.), *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, Leipzig 1907, vol. 22, p. 542
- Leeb 1999 Rédaction, s.v. «Leeb, Johann», dans Emmanuel Bénézit (dir.), *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays*, Paris 1999, vol. 8, p. 419
- LE ROY s.d. F. N. Le Roy, «La fontaine de l'Escalade», dans *Promenade historique, archéologique et artistique dans la Ville de Genève*, Genève s.d. [1868], pp. 116-122
- RIVOIRE 1914 Émile Rivoire, «Le monument national et les fêtes de septembre 1869», *Nos centenaires*, Genève 1914, pp. 405-415
- TAVEL 1992 Hans Christoph von Tavel, *L'Iconographie nationale*, Ars Helvetica, vol. X, Disentis, 1992

#### Crédits des illustrations

Auteur, fig. 12-13 | CIG, Nicolas Spühler, fig. 4, 10-11, 14-15 | CIG, coll. icon. BPU, Chrisitan Poite, fig. 18-19 | CIG, coll. icon. BPU, Nicolas Spühler, fig. 8-9 | CIG, fonds E. et F. Jaeger, fig. 7 | Documentation photographique de la ville de Genève, fig. 5 | JACCARD 1992, fig. 182, p. 179, fig. 20 | MAH, archives photographiques, fig. 6 | MAH, Bettina Jacot-Descombes, fig. 2-3 | MAH, Nathalie Sabato, fig. 16-17 | MHE, Maurice Aeschmann, fig. 1

#### Adresse de l'auteur

Nathalie Chollet, adjointe scientifique,  
Conservation du patrimoine architectural de  
la Ville de Genève, rue du Stand 3bis,  
CH-1204 Genève